

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

138100

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6412 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : A.M.I. ABDELB.

Date de naissance : 3 8 1963

Adresse : habi tuelle

Tél. : 0618512744 Total des frais engagés : 850 + 244,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/11/2023

Nom et prénom du malade : A.M.I. ABDELB.

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Affect

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/11/2023

Le : 05/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/13	C	1	2.500,-	Docteur CHAKIB HABIB Allergologie 124, Bd. El Khaitan Chock Blanca - Tél: 0522 575 34

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ACH-CHARAF Dr. Bouchra TAOUFIK Coopérative Ac-charaf N° DM2 El-Hedoudia - CASA	15/11/23	264,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram shows a 10x10 grid of points arranged in a diamond shape. The top vertex is labeled 'H' at the top center. The bottom vertex is labeled 'B' at the bottom center. The left vertex is labeled 'D' on the far left. The right vertex is labeled 'G' on the far right. The grid consists of 100 points, with each point having a numerical label representing its row and column index. The labels are as follows:

- Row 1 (Top):** 1, 1, 2, 2, 1, 1, 2, 2, 3, 3
- Row 2:** 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1
- Row 3:** 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2
- Row 4:** 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3
- Row 5:** 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4
- Row 6:** 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5
- Row 7:** 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6
- Row 8:** 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
- Row 9:** 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
- Row 10 (Bottom):** 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Chakib HAJJI

الدكتور شحيب حاجي

Diplômé en Allergologie et Immunologie Clinique
(Faculté de Médecine de Limoges)
Ex. Médecin Attaché au CHU de Tours

دبلوم أمراض الحساسية والمناعة

كلية الطب بليموج

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بتور

أمراض الحساسية

124, Bd El Khalil, Hay Moulay Abdellah

Aïn Chock - Casablanca

Tél : 0522 52 51 34 / GSM : 06 63 33 60 16

رقم 124. شارع الخليل حي مولاي عبد الله

عين الشق - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 52 51 34 / النقال : 06 63 33 60 16

Sur RDV

بالموعد

Casablanca, le

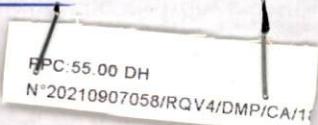
15/2/23

الدار البيضاء، في

INPE: 091070961

MANI ABOENSI

ICE :
002193518000013

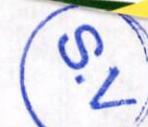


55,00 - Klintex Syr. 100ml x 31,75

69,00 - Dufitol 4% sucre
14g x 31,75

120,40 - Clamix 1g.

LDT: 230689
DUD: 07/2026
69,00DH



266,40
PHARMACIE ACH-CHARAF
Dr. Bouchra TAOURI
Cooperative Ach-Charaf N° DM2
Coopérative Ach-Charaf, Haddouquia - CASA
124, Bd. El Khalil, Hay Moulay Abdellah, Casablanca

Docteur CHAKIB HAJJI
Allergologe
124, Bd. El Khalil, Hay Moulay Abdellah, Casablanca - Tel. 0522 525 134

FPU: 120,40 DH
LDT: 649250
PER: 02/24